MINISTRY OF INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS

2002-2003
Business Plan

Ontario

103-01964/

Message from the Minister

Hon. Ernie Eves

I am pleased to present the 2002-2003 business plan for the Ministry of Intergovernmental Affairs. It describes the ministry's achievements for the past year and commitments for the current year.

The Ministry of Intergovernmental Affairs advises the Ontario government on its relations with the federal government and other provincial and territorial governments. At the same time, the ministry works co-operatively with its counterparts in these governments, as well as with other Ontario ministries, to address major issues that affect Ontario.

Health care funding and reform continues to be one of the most important issues on the federal-provincial agenda. It was the focus of discussions at both the 42nd Annual Premiers' Conference in August 2001 and the special meeting of Premiers in January 2002.

Cost pressures resulting from such things as an aging population and expensive new technologies are placing a tremendous burden on our health care system. As governments continue to address this challenge, Ontario will play a leading role in negotiations to ensure that the federal government becomes a full partner with the provinces in meeting the rising costs of health care.

We all hope that the Romanow Commission's report, scheduled for release in autumn 2002, contributes to a stronger future for health care. We already know, however, that health care must be a shared national priority – for resources and for reforms that will improve the quality of health care in Ontario, and across Canada.

The Honourable Ernie Eves
Minister of Intergovernmental Affairs

Ministry Vision

The Ministry of Intergovernmental Affairs will ensure that Ontario continues to play a constructive role in strengthening the Canadian federation and preserving national unity, while promoting a secure and prosperous Ontario.

In partnership with other Ontario ministries, the ministry will advance the government's priorities by providing advice on intergovernmental issues. The ministry will work with the federal government and other provincial and territorial governments to improve the way in which both orders of government co-operate to provide efficient and effective programs for Canadians.

Core Businesses

The Ministry of Intergovernmental Affairs advises the Ontario government on intergovernmental issues.

Ontario is involved in numerous federal-provincial and interprovincial issues, some of which may have an international dimension. The ministry provides advice and analysis on the most effective way of managing these diverse issues.

To support this core business, the ministry divides its work into two inter-related components.

Ontario in the Federation

The ministry provides advice to the Premier on key intergovernmental issues in order to ensure that Ontario adopts a consistent, corporate position across sectoral boundaries.

The ministry works to improve relations with the federal government and with other provinces and territories by maintaining contact with officials, gathering information, and taking a leadership role in developing common positions on key intergovernmental issues.

The ministry monitors and anticipates events and opinions in other Canadian jurisdictions, and advises on their potential implications for Ontario. The ministry also offers advice and assistance, as necessary and appropriate, to other Ontario ministries and agencies that are involved in negotiations or other dealings with the federal government or other provinces and territories.

Annual Premiers' Conference and Other Intergovernmental Meetings

The ministry co-ordinates Ontario's participation in the Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings, providing support to the Premier for these and other major intergovernmental meetings. Working with the Premier's Office and Cabinet Office, the ministry co-ordinates the development of Ontario's policy and communications objectives for these meetings and ensures that strategies to implement these objectives are developed.

The ministry works with other ministries to prepare for provincial/territorial and

federal/provincial/territorial ministers' meetings. The goal is to ensure that Ontario's position at sectoral meetings is consistent with Ontario's overall intergovernmental objectives, as established by Cabinet, and with commitments made by the Premier at the Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings.

Annual Report on Key Achievements for 2001-2002

The Ministry of Intergovernmental Affairs made significant progress on key intergovernmental issues in 2001-2002, including health care funding and reform and the implementation of the Social Union Framework Agreement.

Major intergovernmental meetings included the 42nd Annual Premiers' Conference (APC) in August 2001 in Victoria and a special Premiers' meeting in January 2002 in Vancouver.

Annual Premiers' Conference

Ontario's top priority at the Annual Premiers' Conference was health care funding and reform and it became the dominant issue at the meeting.

During the conference, Ontario played an important role in examining issues, calling for action and promoting co-operation and collaboration among the provinces.

The Premiers developed a consensus on health care that reflects the values of Canadians and respects federal-provincial jurisdictions.

?? Premiers reiterated their call on the federal government to restore its funding of health care (and other social programs) to at least the 1994-1995 level of 18 per cent and to introduce an appropriate escalator that would adjust the level of funding each year to reflect increasing program costs.

?? Premiers agreed to work together on a number of health care reform issues including: pharmaceutical management; improving home and community care; and the recruiting and training of nurses and other health care professionals.

?? Premiers agreed to hold a special meeting in January 2002 aimed at advancing an inter-provincial / territorial action plan to better manage health care costs.

Special Premiers' Meeting

The special Premiers' meeting in January 2002 in Vancouver focused exclusively on health care funding and reform and maintained the momentum of the 2001 APC.

Premiers agreed that health care in Canada is at a turning point and that provinces will continue to undertake needed reforms – with or without the federal government. They built on their past achievements by taking a number of positive steps.

?? Premiers reaffirmed their consensus position on the inadequacy of federal health care funding.

?? Premiers agreed to a series of collaborative initiatives, including a common drug review to determine which new drugs should be added to their respective formularies. This and other co-operative measures will reduce duplication of effort and help to channel resources where they are most needed.

?? Premiers received Ontario's *Charting New Territory in Health Care* report as a useful contribution to the debate on genetics, and agreed to work toward a new policy framework to manage the difficult ethical, legal, social and economic issues raised by genetic testing and gene patenting.

Social Union Framework Agreement

Throughout the past year, the Ministry of Intergovernmental Affairs continued to work with other provincial and territorial governments and the federal government to implement the Social Union Framework Agreement (SUFA).

SUFA, signed by all First Ministers, except Quebec, in 1999, put in place guidelines for how provincial governments and the federal government would work together in the development of social policy. The Council on Social Policy Renewal has been the primary intergovernmental forum for this work.

As part of SUFA, the provinces and the federal government committed to develop a dispute avoidance and resolution process for the Canada Health Act (CHA). Ontario considers the dispute avoidance and resolution process essential for the successful implementation of SUFA. Efforts to develop a process acceptable to both the provinces and the federal government were the subject of much debate during the last year. The issue was resolved in April 2002 when the federal government agreed to allow a third party panel to make non-binding

recommendations for the resolution of disputes under the CHA.

To meet another SUFA commitment, the ministry released Ontario's second Annual Report on Mobility in January 2002. The report indicated that Ontario is on track to meet SUFA's 2002 deadline to remove all unreasonable residency-based barriers in post-secondary education, training, health, social services and social assistance. The report was posted on the ministry's web site and comments from the public were invited.

Key Commitments and Strategies for 2002-2003

?? The Ministry of Intergovernmental Affairs will continue to be a principal source of advice on intergovernmental issues to the government of Ontario.

?? To support its efforts to strengthen the Canadian federation, the ministry will monitor activities and initiatives undertaken by the federal government and other provincial and territorial governments and advise on their implications.

?? With respect to Ontario's relations with the federal government, the ministry will seek to promote and/or protect Ontario's interests by working with other Ontario ministries to make sure that Ontario's positions are strongly advanced and co-ordinated.

?? The ministry will work with other provinces and territories on issues of mutual interest.

?? The ministry will provide support to the Minister representing the government of Ontario on the Ministerial Council for Social Policy Renewal as it continues to discuss social policy priorities and the implementation of the Social Union Framework Agreement.

?? The ministry will work with other ministries to ensure that Ontario's positions at intergovernmental meetings are consistent with Ontario's intergovernmental objectives and with the outcomes of the Annual Premiers' Conferences, First Ministers' Meetings and any special Premiers' meetings.

?? The ministry will manage with excellence, for both public satisfaction and performance accountability.

2001 - 2002 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals*

Ministry of Intergovernmental Affairs

Operating	$5 million 35 staff

Core Business 1
Strategic Intergovernmental Advice

Operating	$4 million 34 staff

Core Business 2
Internal Administration**

Operating	$1 million 1 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents
*PSAB based
** Internal administration budget includes $0.6 million in office lease and information technology spending.

2002-2003 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Intergovernmental Affairs

Operating	$4 million 40 staff

Core Business 1
Strategic Intergovernmental Advice

Operating	$3.3 million 39 staff

Core Business 2
Internal Administration**

Operating	$0.7 million 1 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.
*PSAB based
** Internal administration budget includes $0.6 million in office lease and information technology spending.

Who to Call

Questions or comments about the ministry=s business plan are welcomed.

Communications
Richard Frank
Phone # 416-325-9079
Fax # 416-325-4788
E-mail: richard.frank@mia.gov.on.ca

Minister's Office
Paul Demers
Phone # 416-325-3086
Fax # 416-325-5222
E-mail: paul.demers@opo.gov.on.ca

Copies of this document are available free from: Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

© Queen's Printer for Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3435-8

Ce document est disponible en français

© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2002

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO
2002

REPRODUIT AVEC PERMISSION

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel: (416) 362-5211
Toll free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Plan d'activités
2002-2003

Ontario

Message du ministre

L'hon. Ernie Eves

J'ai le plaisir de présenter le plan d'activités 2002-2003 du ministère des Affaires intergouvernementales. Ce plan décrit les réalisations du ministère au cours de l'exercice écoulé ainsi que ses engagements pour l'exercice actuel.

Le ministère des Affaires intergouvernementales conseille le gouvernement de l'Ontario sur ses relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il doit également collaborer avec les ministères homologues dans ces gouvernements et avec les autres ministères de l'Ontario pour aborder les questions d'intérêt pour l'Ontario.

Pour ce qui est des relations fédérales-provinciales, la réforme et le financement des soins de santé demeurent à l'avant-plan. En effet, la 42e Conférence annuelle des premiers ministres tenue en août 2001 et la réunion spéciale des premiers ministres de janvier 2002 ont porté principalement sur les soins de santé.

Les tensions sur les coûts qui résultent notamment du vieillissement de la population et des nouvelles technologies très chères placent un fardeau énorme sur notre système de santé. Les gouvernements doivent continuer à relever ce défi, et l'Ontario entend jouer un rôle de meneur dans les négociations visant à ce que le gouvernement fédéral devienne un partenaire à part entière des provinces pour assumer les coûts croissants des services de santé.

Nous espérons que le rapport de la Commission Romanow, dont on prévoit la publication à l'automne 2002, contribuera à consolider le système de santé pour les années à venir. Cependant, nous sommes déjà conscients que la santé doit être une priorité nationale partagée et qu'il faut se doter des ressources nécessaires et procéder à des réformes pour améliorer la qualité des services de santé en Ontario et dans tout le Canada.

Le ministre des Affaires intergouvernementales,

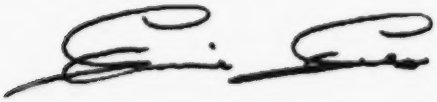

Ernie Eves

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Affaires intergouvernementales veillera à ce que l'Ontario continue à jouer un rôle constructif dans la consolidation de la fédération canadienne et la préservation de l'unité nationale, tout en assurant la vigueur et la prospérité de l'Ontario.

En collaboration avec les autres ministères de l'Ontario, le ministère fera progresser les priorités du gouvernement en fournissant des conseils dans les dossiers intergouvernementaux. Le ministère collaborera avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour améliorer la coopération entre les deux paliers de gouvernement et faire en sorte que des programmes efficaces et fiables soient offerts à la population canadienne.

Activités de base

Le ministère des Affaires intergouvernementales donne au gouvernement de l'Ontario des conseils sur des questions intergouvernementales.

L'Ontario participe à l'étude de plusieurs questions complexes relatives à des dossiers fédéraux, provinciaux et interprovinciaux, dont certains comportent parfois une dimension internationale. Le ministère fournit des conseils et des analyses sur la façon la plus efficace de gérer ces divers dossiers.

Pour appuyer cette activité de base, le ministère répartit son action en deux volets interreliés.

L'Ontario au sein de la fédération

Le ministère offre au premier ministre des conseils sur les dossiers intergouvernementaux de premier plan, afin de s'assurer que l'Ontario adopte une position cohérente et coordonnée dans le contexte de toutes les limites sectorielles.

Le ministère s'emploie à améliorer les relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces et territoires en entretenant des contacts avec les responsables des autres gouvernements, en recueillant des renseignements et en jouant un rôle de leadership pour définir des positions communes sur les grandes questions intergouvernementales.

Le ministère suit et prévoit les événements et les opinions dans les autres compétences canadiennes et formule des avis quant à leurs répercussions possibles pour l'Ontario. Selon les besoins, le ministère fournit également de l'aide et des conseils appropriés aux autres ministères et organismes ontariens qui participent à des négociations et à d'autres activités avec le gouvernement fédéral ou les gouvernements des autres provinces et territoires.

Conférence annuelle des premiers ministres et autres réunions intergouvernementales

Le ministère coordonne en outre la participation de l'Ontario à la Conférence annuelle des premiers ministres et aux réunions des premiers ministres et offre du soutien au premier ministre lors de ces échanges et des autres grandes réunions intergouvernementales. En collaboration avec le Cabinet du Premier ministre et le Bureau du Conseil des ministres, le ministère coordonne l'élaboration de la politique et des objectifs de communications de l'Ontario pour ces réunions et veille à l'établissement de stratégies pour la mise en oeuvre de ces objectifs.

Le ministère collabore aussi avec d'autres ministères afin de préparer les réunions des ministres provinciaux et territoriaux ainsi que les réunions des ministres des deux paliers. Le but est de veiller à ce que la position de l'Ontario aux réunions sectorielles soit conforme aux objectifs intergouvernementaux intégrés de la province, tels que les définit le Conseil des ministres, ainsi qu'aux engagements exprimés par le premier ministre à l'occasion des réunions et des conférences des premiers ministres.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002

Le ministère des Affaires intergouvernementales a réalisé des progrès considérables relativement à plusieurs grandes questions intergouvernementales en 2001-2002, incluant le financement et la réforme des soins de santé et la mise en oeuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale.

Parmi les réunions intergouvernementales importantes, notons la 42e Conférence annuelle des premiers ministres, tenue à Victoria en août 2001, et la réunion spéciale des premiers ministres, qui s'est déroulée à Vancouver en janvier 2002.

Conférence annuelle des premiers ministres

La grande priorité de l'Ontario à la Conférence annuelle des premiers ministres a été le financement et la réforme des soins de santé, et ce dossier est devenu le principal point à l'ordre du jour.

Au cours de la conférence, l'Ontario a joué un rôle important dans l'étude des questions soulevées, a lancé un appel à l'action et s'est fait le promoteur de la coopération entre les provinces.

Dans le dossier des soins de santé, les premiers ministres ont établi un consensus qui témoigne des valeurs de la population canadienne et respecte les compétences fédérales-provinciales.

?? Les premiers ministres ont exigé de nouveau du gouvernement fédéral qu'il rétablisse son financement des soins de santé (ainsi que d'autres programmes sociaux) pour le ramener au moins au niveau de 1994-1995, soit 18 pour 100, et qu'il mette en place un facteur de progression approprié qui rajusterait le niveau de financement chaque année en fonction de la hausse des coûts du programme.

?? Les premiers ministres ont convenu de collaborer à un certain nombre de dossiers touchant la réforme des soins de santé, dont la gestion pharmaceutique, l'amélioration des soins à domicile et en milieu communautaire ainsi que le recrutement et la formation des infirmières et des autres professionnels de la santé.

?? Les premiers ministres ont accepté de tenir une réunion spéciale en janvier 2002, dans le but de faire progresser un plan d'action interprovincial-

territorial pour améliorer la gestion des coûts de la santé.

Réunion spéciale des premiers ministres

La réunion spéciale des premiers ministres tenue en janvier 2002 à Vancouver a porté exclusivement sur le financement et la réforme des soins de la santé et les premiers ministres ont conservé la même orientation qu'à leur réunion de 2001.

Les premiers ministres ont convenu que les soins de santé au Canada se trouvent à un point tournant et que les provinces devront poursuivre les réformes nécessaires – avec ou sans le gouvernement fédéral. Ils ont fait fond sur leurs réalisations antérieures en prenant un certain nombre de mesures positives.

?? Les premiers ministres ont réaffirmé leur position unanime quant à l'insuffisance du financement fédéral dans le domaine de la santé.

?? Les premiers ministres ont convenu de collaborer à une série d'initiatives, dont l'étude commune des nouveaux médicaments à inscrire à leurs formulaires respectifs. Cette mesure ainsi que d'autres mesures poursuivies en collaboration réduiront les dédoublements et contribueront à diriger les ressources là où elles sont le plus nécessaires.

?? Les premiers ministres ont été saisis du rapport *Génétique, dépistage et brevetage : Nouvelles frontières dans le domaine de la santé* de l'Ontario, une contribution utile aux débats sur la génétique, et ils ont accepté de collaborer à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique pour répondre aux difficiles questions éthiques, juridiques, sociales et économiques que soulèvent le dépistage et le brevetage génétiques.

Entente-cadre sur l'union sociale

Tout au long de l'exercice écoulé, le ministère des Affaires intergouvernementales a continué à collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux à la mise en oeuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale (ECUS).

L'ECUS, signée en 1999 par tous les premiers ministres, à l'exception du premier ministre du Québec, met en place des lignes directrices sur la manière dont le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux pourraient collaborer à l'élaboration d'une politique sociale. Le Conseil du renouvellement de la politique sociale est le principal forum intergouvernemental à cette fin.

Dans le cadre de l'ECUS, les provinces et le gouvernement fédéral ont pris l'engagement de définir un processus pour éviter ou résoudre les différends

relativement à la *Loi canadienne sur la santé.* L'Ontario considère qu'un tel mécanisme est essentiel à la réussite de la mise en oeuvre de l'entente. Les efforts en vue de déterminer un processus acceptable pour les provinces et le gouvernement fédéral ont fait l'objet de beaucoup de discussions au cours du dernier exercice. La question a été réglée en avril 2002, lorsque le gouvernement fédéral a accepté qu'un comité de tierce partie formule des recommandations non exécutoires sur la résolution des différends relativement à la *Loi canadienne sur la santé.*

Pour concrétiser un autre engagement de l'ECUS, le ministère a publié en janvier 2002 son deuxième *Rapport annuel sur la mobilité.* Selon ce rapport, l'Ontario pourra vraisemblablement respecter le délai de 2002 qui figure dans l'entente-cadre pour ce qui est d'éliminer tout ce qui empêche, au-delà des limites raisonnables, les résidents des autres provinces d'avoir accès à l'enseignement postsecondaire, à la formation, aux services de santé, aux services sociaux et à l'aide sociale. Le ministère a publié ce rapport sur son site Web et a invité la population à faire des observations.

Engagements et stratégies clés en 2002-2003

?? Le ministère des Affaires intergouvernementales continuera à être l'une des principales sources de conseils sur les questions intergouvernementales auprès du gouvernement de l'Ontario.

?? Afin d'appuyer ses efforts pour renforcer la fédération canadienne, le ministère suivra de près les activités et initiatives du gouvernement fédéral et des autres gouvernements provinciaux et territoriaux et fournira des conseils quant à leurs répercussions.

?? En ce qui concerne les relations de l'Ontario avec le gouvernement fédéral, le ministère cherchera à promouvoir et à protéger les intérêts de l'Ontario en s'assurant, de concert avec d'autres ministères de l'Ontario, que les positions de l'Ontario sont défendues et coordonnées avec soin.

?? Le ministère collaborera également avec d'autres provinces et territoires sur des questions d'intérêt mutuel.

?? Le ministère appuiera le ministre représentant le gouvernement de l'Ontario dans son rôle au Conseil ministériel sur la refonte des politiques sociales en continuant à discuter des priorités en matière de politique sociale et de la mise en oeuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale.

?? Le ministère travaillera avec d'autres ministères pour s'assurer que les positions de l'Ontario lors des réunions intergouvernementales sont conformes aux objectifs intergouvernementaux de l'Ontario et aux décisions prises lors des conférences, réunions annuelles et réunions spéciales des premiers ministres.

?? Le ministère adoptera une gestion axée sur l'excellence, afin d'améliorer la satisfaction du public et la responsabilisation en matière de performance.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2001-2002**

Ministère des Affaires intergouvernementales	
Fonctionnement	5 millions de $
	35 employés

Activité de base 1	
Conseils stratégiques intergouvernementaux	
Fonctionnement	4 millions de $
	34 employés

Activité de base 2	
**Administration interne ** **	
Fonctionnement	1 million de $
	1 employé

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

** Le budget consacré à l'administration interne comporte 0,6 million de dollars pour la location de bureaux et les dépenses informatiques.

*Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère des Affaires intergouvernementales	
Fonctionnement	4 millions de $
	40 employés

Activité de base 1	
Conseils stratégiques intergouvernementaux	
Fonctionnement	3,3 millions de $
	39 employés

Activité de base 2	
Administration interne**	
Fonctionnement	0,7 million de $
	1 employé

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

* Selon la méthode comptable du CCSP.

** Le budget consacré à l'administration interne comporte 0,6 million de dollars pour la location de bureaux et les dépenses informatiques.

Personnes à contacter

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus.

Communications
Richard Frank
Tél. : 416 325-9079
Téléc. : 416 325-4788
Courriel : richard.frank@mia.gov.on.ca

Bureau du ministre
Paul Demers
Tél. : 416 325-3086
Téléc. : 416 325-5222
Courriel : paul.demers@opo.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Tél. : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3482-X